



COMMUNE DE SAINTE MARIE DE GOSSE



Mariottes, Mariots,

Cela fait maintenant bientôt 2 mois que nous sommes confinés et le déconfinement débute le 11 mai.

Cette situation inédite est complexe et nous impose une nouvelle façon de vivre qui évolue régulièrement.

L'organisation du déconfinement se déploie au jour le jour en fonction des décisions gouvernementales et des moyens mis à disposition. Nous tenons à vous assurer de notre implication pour que les services de la commune soient à nouveau opérationnels tout en préservant la sécurité de tout un chacun. Cela demande du temps afin d'étudier toutes les options possibles et mesurer les risques et contraintes associés.

Depuis le début du confinement la vie communale se poursuit,

Personnes âgées, seules : trois personnes bénéficient actuellement du portage de repas de la cuisine centrale de MACS. Régulièrement d'autres personnes contactent la Mairie pour pouvoir bénéficier de service de portage de courses exécuté par des élus.

Accueil des enfants du personnel soignant : le personnel de l'école s'est relayé pour assurer l'accueil de 6 enfants. Pour les vacances scolaires ces enfants ont pu profiter du centre de loisirs de St Jean de Marsacq qui a également ouvert ses portes. Ces deux services n'ont pas été facturés aux bénéficiaires.

Services techniques : durant le confinement une nouvelle organisation de travail a été mise en place afin que chaque agent travaille en sécurité ce qui a permis la continuité de l'entretien des espaces verts.

Le matériel nécessaire à leur protection a été fourni.

Secrétariat de mairie :

A partir du 11 mai et jusqu'à nouvel ordre la mairie sera ouverte au public uniquement le matin :

- 8 H 30 à 12 H 30 du lundi au vendredi
- 9 H à 12 H le samedi

Agence postale communale :

A partir du 11 mai l'agence sera ouverte au public aux horaires habituels

- de 8 H 30 à 12 H 30 le lundi - mardi et jeudi
- de 9 H à 11 H 30 le samedi

La Mairie et l'agence postale sont équipées d'hygiaphone afin de sécuriser le personnel et chaque Mariot accueilli.

Manifestations : Toutes les manifestations qui étaient prévues jusqu'à fin juillet sont annulées (kermesse scolaire, fête de la musique, loto du soleil couchant, marché des producteurs...). Une réflexion est en cours concernant les fêtes locales de fin Août.

Reprise de l'école le 12 Mai :

Les enseignants, des représentants de parents d'élèves et la municipalité se sont réunis pour organiser le retour à l'école de 47 enfants pour une durée de 3 semaines soit jusqu'au 02 juin 2020 (9 jours de classe) et ont adopté les dispositions suivantes :

- Petite et moyenne section : reprise possible de l'école le mardi 02 juin

- Grande section : Accueil de 15 enfants, scindés en deux groupes, dans deux classes attenantes, sous la responsabilité de l'enseignant, en alternance sur la journée.
- CP – CE 1 : Accueil de 13 enfants en un seul groupe
- CE2 - CM1 : Accueil de 11 enfants en un seul groupe
- CM1 – CM2 : Accueil de 8 enfants en un seul groupe

Les horaires d'entrées et de sorties ont été revues afin de respecter la distanciation.

La cantine scolaire sera assurée en un seul service, avec des repas froids servis individuellement et confectionnés par le cuisinier.

Le parking a été réaménagé de manière à libérer de l'espace pour les piétons.

Accueil périscolaire :

L'accueil périscolaire sera assuré par le personnel communal selon les horaires en vigueur. **Il s'adresse uniquement aux enfants qui vont fréquenter l'école durant ces 3 semaines ou à ceux dont les parents font partie ou sont assimilés à des professions prioritaires.**

Accueil des enfants dont les parents exercent une profession prioritaire :

L'accueil des enfants dont les cours n'auront pas repris n'auront pas repris dans notre école sera assuré par la maîtresse de maternelle sur le temps scolaire.

Accueil périscolaire le mercredi :

Le centre de loisirs de Saint Jean de Marsacq étant fermé, la municipalité prend le relais et assure un accueil périscolaire pour les enfants dont les parents font partie ou sont assimilés à des professions prioritaires. Les parents concernés par un besoin de garde d'enfants sont priés de contacter la mairie pour organiser les plannings du personnel communal.

Reprise économique : le service développement économique de MACS a travaillé à la mise en place d'une communication sur les circuits courts et le repérage des producteurs locaux. Tous les producteurs Mariots ont été sollicités pour se faire identifier sur la plateforme de la Région Nouvelle Aquitaine.

L'ensemble des maires de MACS a validé la création d'un fonds de solidarité à destination des TPE du territoire en difficulté à cause du Covid-19. Une communication sera mise en oeuvre auprès des entrepreneurs Mariots à ce sujet. Des négociations sont en cours pour étudier un plan de relance économique au niveau communautaire.

SITCOM : les points tri sont de nouveau accessibles. A partir du lundi 11 mai, la déchetterie ouvrira aux jours et horaires habituels. Il faut prendre rendez-vous soit par téléphone au 05 58 72 03 94 soit sur internet <https://www.sitcom40.fr/actualites/inscription-obligatoire-pour-acceder-aux-dechetteries>

Afin de protéger les agents et les usagers et d'ainsi respecter les gestes barrières, l'accès aux déchetteries obéira aux règles suivantes :

- ▶ Les usagers disposeront d'un créneau de 15 minutes
- ▶ Le nombre d'usagers par créneau horaire sera limité sur la déchetterie
- ▶ Le justificatif délivré par le Sitcom, sera demandé à l'entrée de la déchetterie (tout en restant à l'intérieur de votre véhicule)
- ▶ Le port du masque est fortement recommandé

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui se sont manifestées pour apporter leur aide, le directeur de l'école, l'équipe enseignante et l'ensemble du personnel communal.

Prenez soin de vous, protégez-vous.....